

Hisense
PARTENAIRE OFFICIEL



**500€
REMBOURSÉS**

à l'achat d'un
Laser TV Hisense*

24 JUIN > 31 DÉCEMBRE 2020

**VIVEZ L'EXPÉRIENCE
CINÉMA À LA MAISON**



LASER TV_{4K}

* Voir modalités sur www.offres-hisense.fr/

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER 500€ ?

*MODALITÉS DE L'OFFRE :

1/ Achetez, entre le 24/06/2020 et le 31/12/2020 un téléviseur LASER Hisense dans une enseigne ou site e-commerce participant à l'opération (hors market place) de référence 100L5F-A12.

2/ Remplissez le formulaire de remboursement ci-dessous.

3/ Et joignez à ce formulaire les preuves d'achat suivantes :

-L'original de votre ticket de caisse (ou facture) sur lequel devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

-Le code-barres original découpé sur l'emballage

-Votre IBAN/BIC

4/ Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre achat (soit au plus tard le 15/01/2021 pour un achat réalisé le 31/12/2020), cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

OPERATION TV LASER
OPERATION - 18115
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

COUPON / FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Civilité :

Nom* : Prénom* :

Adresse* : Code Postal* :

Ville* : Email* :

Numéro de série* :

« J'accepte, pour recevoir des informations et offres commerciales personnalisées, l'utilisation de mes données personnelles par la marque Hisense »

*Champs obligatoires

Vous recevrez votre remboursement de 500€, dans un délai de 8 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC).

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone eurouniquement), et valable jusqu'au 31/12/2020, limitée à une offre de remboursement par foyer(même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Frais d'affranchissement à votre charge. Tout demandeur incomplet, illisible, falsifié, raté ou non conforme aux présentes conditions sera considéré comme nul. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSEFrance, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rues des 3 sœurs – 93420 Villepinte, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque HisenseFrance. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services compétences de Hisense France. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en nous adressant à hcd_comite-securite@highco-data.fr. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/03/2021.